

Réf.: CV/D99

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26.11.2020 – Convocation du 17.11.2020

Compte rendu affiché le 4 décembre 2020

Président de séance : Éric BELLOT Secrétaire de séance : Philippe JUSTE

Présents: Éric BELLOT, Eva ARTETA-CRISTIN, Anne MOREL, Vincent

ALAMERCERY, Séverine DEJOUX, Jérôme JARDIN, Michel ROULLIAT, Yves ARTETA, Kamal DJEMAA, Isabelle BOGAS, Roger PEDOJA, Véronique CHIAVAZZA, Gérard PLAISANTIN, Odile BALTHAZARD, Florence GAGNEUR, Nicole MESSÉGUÉ, Nasser MASSAÏ, Leïla BEN MAHFOUD, Philippe JUSTE, Patrick SAILLOT, Gisèle COIN, Guillemette DEBORDE, Christophe BRUNETTON,

Patrick RACHAS.

Absents représentés Edith ORESTA par Jérôme JARDIN ; Florence BERGER par Vincent

ALAMERCERY; Florian JEDYNAK par Éric BELLOT; Nicolas PASTY

pour Michel ROULLIAT.

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 24

28 28

Votants

Exprimés

Objet: Tarifs 2021 - Droit de terrasses

Pour l'année 2021, il est proposé de reconduire les tarifs 2020 des droits de terrasses fixés à 17.5€/m² annuel. Aussi, il est proposé de garder le seuil de facturation de 5m² en-dessous duquel l'occupation des terrasses ne sera pas facturée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- OUÏ l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le budget communal,
- ADOPTE le tarif annuel de 17,50€ du m² pour les droits de terrasses 2021,
- FIXE le seuil de facturation à 5m²,
- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à l'application de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme, Neuville-Sur-Saône, le 26 novembre 2020

> Le Maire, Eric BELLOT.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 01/12/2020
- Publication ou affichage le 01/12/2020

Eric BELLOT, Maire

HÔTEL DE VILLE Place du 8 mai 1945 – BP 0135 69582 Neuville-sur-Saône Cedex Téléphone: 04 72 08 70 00

Télécopie : 04 78 91 26 92

www.mairie-neuvillesursaone.fr accueil@mairie-neuvillesursaone.fr